

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
PARAISANT A MARTIGNY

PRIX D'ABONNEMENT :

SWISSE : Un an fr. 8.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 12.50
COMPTE DE CHEQUES POSTAUX n° 58
joindre 20 ct. en timbres poste à toute demande de changement d'adresse.

ETRANGER : Un an fr. 16.—
Avec „Bulletin officiel“ fr. 21.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

TÉLÉPHONES :

RÉDACTION 61.031
ABONNEMENTS ET SECÉTARIAT 61.303
DU PARTI 61.252
ANNONCES 61.252
A MARTIGNY

ANNONCES (le mm. ligne ou son espace) CANTON : 8 ct. ; SUISSE : 10 ct. ; ETRANGER : 10 ct.
RÉCLAMES (le mm. ligne 2 colonnes/81 mm.) CANTON : 20 ct. ; SUISSE : 30 ct. ; ETRANGER : 30 ct.

AVIS MORTUAIRES
(2 colonnes) : 20 ct.



Compte de chèques postaux
n° 500

Régie des Annonces : ORELL FUSLI-ANNONCES, Martigny, Avenue de la Gare, et succursales dans toutes les principales villes suisses.

Courrier de Berne

Le programme financier III devant le Conseil fédéral

Une intervention de M. Crittin

(De notre correspondant particulier)

La session d'automne s'est ouverte par un temps maussade, assez conforme, semble-t-il, à l'état général des esprits. Le morceau de résistance de la session va être ce fameux programme financier III, destiné à nous servir intercalairement — comme toujours — de régime budgétaire, en attendant qu'un plan définitif puisse être mis sous le jour, muni des garanties parlementaires.

Personne, en somme, n'est vraiment satisfait de cet éternel provisoire et M. Crittin s'est chargé de le dire sans manchettes au Conseil fédéral. Les députés ministériels ne peuvent se défendre du malaise que les envahit à l'idée que nous pataugeons dans les mesures temporaires et l'opposition marxiste ne peut se consoler de voir le gouvernement national opposer à ses suggestions démagogiques une fin de non-recevoir aussi nette et aussi résolue.

Lundi soir, M. Dollfuss a répété sur un ton dolent combien serait meurtrière pour le redressement de nos finances une politique aventureuse, basée sur la doctrine fallacieuse du pouvoir d'achat. Nonobstant les compressions de toute sorte, le déficit se maintient au chiffre coquet de 50 millions. L'orateur a conjuré ses pairs de ne pas aggraver la situation par des amendements aussi néfastes qu'intempestifs, ce à quoi M. Oprecht a répondu que le parti socialiste, fidèle à sa doctrine et à son programme, refuserait de voter l'entrée en matière.

Mardi, le fougueux M. Duttweiler emboucha la trompette de l'opposition, tandis que MM. Aubert, Picot et Berthoud se faisaient tour à tour les interprètes de la résignation douloureuse qui envahit les parlementaires nationaux au spectacle des tergiversations gouvernementales. Mais le discours le plus impressionnant et le plus écouté fut sans conteste celui du représentant du parti radical valaisan.

Au sein d'une assemblée de près de 200 membres on peut compter sur les doigts, réellement, les orateurs qui, par leur prestige personnel, leur coutumière méthode d'élever les débats au plan supérieur de l'intérêt général et la chaleur communicative de leur verbe, captent d'emblée l'attention de la salle et produisent sur leur auditoire une impression durable et substantielle. M. le conseiller national Crittin a le privilège de compter parmi cette élite de la rhétorique parlementaire. Que sa modestie nous pardonne d'exprimer ici une vérité dont l'honneur rejaillit sur le parti libéral-radical valaisan.

Prenant la parole, en sa qualité de commissaire, M. Crittin s'est tout d'abord défendu d'appartenir à la catégorie de ces docteurs, qui ont en poche une recette pour guérir tous les maux dont nous souffrons. Il a regretté ensuite que le troisième programme financier ne soit décidément pas conforme à l'art de gouverner. Pourtant, ne nous faisons pas d'illusions : l'équilibre financier n'est pas une chose qui se réalise à coups de décrets, mais si l'orateur éprouve un regret, en face d'un retard qui remonte en somme à 1933, c'est en songeant à l'atteinte fatale que les pouvoirs publics fédéraux ont subie dans leur prestige. Et, si animés qu'ils soient de justifier le gouvernement, les députés demeurent impuissants à lutter contre certains sentiments populaires.

Elevant le débat au niveau des larges synthèses, M. Crittin a ensuite opposé les deux conceptions, nettement inconciliables, qui s'affrontent touchant la gestion financière de l'Etat : d'un côté ceux qui ne craignent pas le déséquilibre du budget, ni les excès de la fiscalité directe et qui s'imaginent pouvoir tout sauver et tout résoudre magiquement grâce à la fameuse théorie du pouvoir d'achat illimité du consommateur. Théorie apparemment séduisante et qui a pu se pratiquer avec un certain succès aux Etats-Unis, pays disposant de ressources matérielles infinies, mais théorie qui vient, en revanche, de faire un fiasco retentissant en France, notre sympathique voisine de l'ouest. Que nous réserverait, à nous, qui disposons de richesses naturelles infiniment moindres que la France, une telle expérience ? Inéluctablement la ruine de notre économie, le déséquilibre du budget installé à demeure, une fiscalité aggravée, qui écraserait notre industrie, notre commerce et, partant, les sources vives de l'économie nationale. Conclusion : dans l'intérêt supérieur du pays, que nous sommes tous ici pour défendre, gardons-nous scrupuleusement

d'une politique funeste de largesses et de prodigalités.

Face à cette théorie dissolvante se dressent ceux qui préconisent à tout prix la compression la plus vigoureuse des dépenses publiques. M. Crittin ne saurait partager entièrement ce point de vue, car un examen approfondi des charges actuelles de l'Etat l'a amené à constater que certaines économies, du moins dans les présentes conjonctures, sont carrément irréalisables. D'autres sont possibles, à plus ou moins brève échéance. Et l'orateur s'est attaché à établir un tri entre les diverses catégories de charges publiques :

Amortissement de la dette publique. Impossible d'envisager une économie sur ce poste, l'Etat se devant de régler ses dettes dans un délai convenable et de ne pas transmettre aux générations futures un héritage qu'elles ne pourraient accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Défense nationale. Qui oserait, dans les circonstances actuelles, assumer la responsabilité d'économies qui pourraient affaiblir notre potentiel de résistance ? Pourtant, ces charges sont accablantes pour notre peuple, mais on ne sera légitimé à les réduire que lorsque les autres Etats se seront engagés résolument dans la voie du désarmement général. Aujourd'hui, la sauvegarde de notre indépendance et de notre existence même doit primer tout autre souci.

Administration publique. Comment réduire les ressources fiscales et diminuer simultanément les charges de l'Etat, provenant de ses interventions multipliées dans les domaines les plus divers ? Ici, M. Crittin a carrément reproché au Conseil fédéral ses temporisations continuelles dans la réforme organique de la machine administrative. Il faut que le gouvernement arrête dès aujourd'hui ses intentions. Quel sera le sens, l'orientation de cette réforme toujours annoncée et toujours ajournée ? Il importe que le peuple soit renseigné sans plus de retard, afin de se prononcer, le moment venu, en pleine connaissance de cause.

Enfin, en ce qui concerne le chapitre des subventions, M. Crittin croit, comme son préopinant, M. Berthoud, que des économies immédiates sont possibles, avec du courage, de l'esprit civique et de la bonne volonté.

En résumé, double nécessité, soit un effort d'économie et un effort de fiscalité. On a dit que la politique est l'art de choisir entre des inconvénients. Et l'orateur adresse un pressant appel à ses collègues, afin qu'ils fassent preuve de patriotisme, d'abnégation et de hauteur de vue. L'heure est venue, pour le Parlement, de prendre ses responsabilités. Erreur de proclamer que l'intérêt général est constitué par la somme des intérêts particuliers. Il est bien au-dessus des appétits égoïstes et de classe. Il faut donc que les contribuables acceptent volontiers les sacrifices équitables que l'Etat leur demande et que les « parties prenantes » se résolvent à ne pas entraîner l'Etat dans une politique ruineuse de prodigalité.

Dans un bel élan oratoire, le député radical valaisan s'est alors écrié :

« Aussi longtemps que nous serons les porte-parole exclusifs d'intérêts particuliers, nous ne prendrons pas les dispositions salvatrices dont l'Etat a besoin ! Sachons nous mettre au-dessus des considérations de politique électorale, au service du peuple et des intérêts supérieurs de la nation ! »

En terminant, M. Crittin a souligné que notre pays ne vaincra définitivement la crise qu'après avoir résolu le problème de la production, qui est conditionnée par le crédit. Le Conseil fédéral doit donc s'efforcer, dans sa politique nouvelle, d'obtenir un abaissement du taux de l'intérêt ou du loyer de l'argent. Notre industrie et notre commerce, pour connaître une nouvelle ère de prospérité, ont besoin d'une sensible compression de leurs charges obligatoires.

Et M. Crittin félicite, cette fois, le Conseil fédéral d'avoir réussi l'opération dévaluatrice, en fermant l'oreille aux appels de sirènes qui le conviaient à la prodigalité. Mais la reprise est-elle durable ? Nul ne saurait l'affirmer et c'est une raison de plus, pour le gouvernement, de pratiquer une politique cohérente, consciente de ses voies et de ses intentions. Il faut être alors assuré de la confiance pleine et entière des Chambres et du peuple suisse.

Ce discours, écouté avec une attention soutenue par la grande majorité de l'assemblée, est souligné par les marques d'approbation d'un grand nombre de parlementaires de tous les partis.

Prenant aussitôt après la parole, M. le conseiller fédéral Meyer s'appliqua, comme bien l'on pense, à défendre sa politique et ses méthodes temporisatrices. A l'entendre, le système des programmes financiers a eu comme heureux résultat de permettre la dévaluation dans les conditions les plus favorables. La réduction du taux d'intérêt des emprunts d'Etat a exercé sur le marché monétaire les répercussions les plus heureuses.

Répondant à l'opposition, le grand argentier fédéral se défendit de vouloir pratiquer une politique de largesses, sous prétexte de reprise économique. L'Etat, comme tout particulier endetté, se doit de mettre à profit ses recettes supplémentaires pour accélérer l'amortissement de la dette et constituer prudemment des réserves en prévision des années maigres.

Point de vue partagé par la grande majorité de l'assemblée, car l'entrée en matière fut ensuite votée par 91 voix contre 56.

L'entrée en matière ainsi adoptée, on put passer à l'examen des articles relatifs aux subventions et l'on vit une fois de plus les professionnels de la surenchère démagogique s'en donner à cœur joie. M. Crittin avait invité ses collègues, mardi matin, de la façon la plus chaleureuse, à ne considérer dans cette enceinte que les intérêts généraux du pays. Un grand nombre de plaideurs ne voulurent à aucun prix écouter ce sage conseil et il en résulta des alternatives de succès et de revers pour le valeureux M. Meyer. On pense que ce jeu de passe-passe se prolongera encore une semaine.

Notons ici la manœuvre, heureusement déjouée, de M. Hunziker, député argovien, qui aurait voulu l'adoption *in globo* du programme, sous réserve de traiter séparément la question de l'imposition des vins indigènes et celle des traitements du personnel fédéral. Dans l'esprit de cet alémanique, il convenait de sacrifier les intérêts des vigneron à ceux des salariés. La farce était trop épaisse pour réussir et le traquenard Hunziker fut proprement bazaré comme il le méritait.

Jeudi, on jugea convenable d'interrompre ces débats à 10 heures, pour permettre aux pères du peuple d'assister au grand défilé de la III^e division. Heureuse diversion ! Il ne resta bientôt plus, errant dans la salle, qu'une demi-douzaine d'antimilitaristes impénitents. Ah ! si un avion de bombardement s'était mis à ronfler au-dessus de nos têtes !

M. Charles Desfayes rectifiera-t-il ?

P. S. — On me signale un article de l'*Action nationale*, dans lequel un certain Ch. Desfayes, que je n'ai pas « l'honneur » de connaître, déclare qu'il ne croit pas se tromper en affirmant que je suis affilié à la franc-maçonnerie. Je suis désolé pour lui, mais le sieur Desfayes se trompe totalement et j'oppose à son affirmation le démenti le plus formel et le plus catégorique : je n'ai jamais fait partie d'une loge maçonnique quelconque et je n'en ferai jamais partie. Comme mon ami Rusca, maire de Locarno, je suis un adorateur invétéré de la liberté intégrale.

Si, cependant, j'ai protesté, ici même, contre l'initiative Fonjallaz, c'est parce que les Loges que l'on veut atteindre aujourd'hui ont été les cellules où s'élaborent, avant de triompher, les grandes idées de liberté, d'égalité et de tolérance. Parce que je vénère les pionniers de la démocratie et des droits de l'homme, je ne saurais approuver que l'on persécute chez nous leurs descendants spirituels, pour obéir à des mots d'ordre étrangers. Et surtout, je ne saurais admettre qu'une camarilla fasciste, par pure haine du régime dont nous bénéficions, tente de compromettre à jamais nos libertés fondamentales.

Je vois, d'ailleurs, que je suis en assez bonne compagnie, puisque le rédacteur en chef du *Novelliste valaisan*, soucieux, à juste titre, de ne pas troubler la paix confessionnelle — ce bien inestimable — préconise avec un joli courage le rejet de l'initiative abjecte. Comment M. Desfayes, qui s'enorgueillit de faire partie de l'Union nationale, concilie-t-il cette « union » avec le brandon de discorde et de haine — terriblement dangereux — que ses amis ne craignent pas d'agiter sur le pays ?

Quant aux articles confessionnels dont parle le

En passant ...

L'article à faire

Un journaliste est un homme auquel on fait des confidences.

On se dit que tout ce qu'on craint de crier sur les toits, il l'écrira peut-être un jour sous sa responsabilité propre, et on le prend à témoin de tous les malheurs d'Israël.

Lui se tait devant ce déchaînement oratoire et il admire en son for intérieur l'emportement, la vaillance et la loyauté de cet interlocuteur dont il est à lui seul l'auditoire.

Les gens sont admirables !

Les griefs qu'ils ont contre un Gouvernement, c'est à vous qu'ils les clament.

Ah ! ils n'ont pas peur d'exprimer leur pensée et pour bien témoigner qu'ils sont prêts à s'adresser au monde entier, ils vous crient leur indignation comme si vous étiez sourd, et c'est sous votre nez qu'ils brandissent un poing vengeur, à condition, bien entendu, qu'il n'y ait personne à la ronde.

Il en est ainsi pour tous les motifs de colère ou de ressentiment que peuvent leur inspirer la société en général et les individus en particulier.

Vous ne trouvez pas, me disait quelqu'un dernièrement, que la multiplicité des manifestations du folklore ou de l'art valaisans finiront par émietter l'intérêt qu'elles suscitent ?

— Mon Dieu...

Naturellement vous n'aurez pas le courage d'en convenir, mais moi je n'ai pas à cacher mon opinion et je prétends qu'il vaudrait mieux organiser une fête avec soin tous les cinq ans que d'en bâcler quatre ou cinq par année.

— C'est aussi mon avis...

— Pourquoi ne l'écrivez-vous pas ?

— Et vous ?

— Ce n'est pas mon métier.

Il regarda autour de lui pour s'assurer que nous étions bien seuls et d'une voix retentissante :

— Voulez-vous mon opinion ?

— Parlez, si cela vous soulage.

— Le Valais se fie un peu trop à l'amour qu'il inspire au dehors et l'on finit par s'imaginer qu'il suffit de nous présenter un mulet pour évoquer la montagne ou un groupe costumé pour révéler le pays.

Il se rapprocha et baissant le ton :

— Jugez-vous normal, me demanda-t-il, que ces manifestations dont nous parlons (il ne me laissait pas placer un mot !) soient confiées à des commissions, des comités, des sous-comités dans lesquels il n'y a généralement aucun artiste ?

— Non...

— J'estime, ajouta-t-il, et je devais tendre à présent l'oreille pour saisir ses propos, qu'on devrait fonder dans le canton une association d'artistes.

— Permettez...

— ... Que ce serait à cette association à sauvegarder les traditions du pays d'entente avec l'Etat.

Je cherchai à lui représenter que pour réunir nos écrivains, nos compositeurs et nos peintres il faudrait commencer par les unir, mais il me coupa la parole :

— Ils s'entendraient très bien entre eux, et nos manifestations, s'ils daignaient s'en occuper, n'auraient plus ce caractère d'improvisation qu'elles ont neuf fois sur dix et qui finira par lasser nos meilleurs amis.

Je convins volontiers qu'il avait raison, en principe...

— ... Et en pratique aussi, s'écria-t-il, mais il faudrait que la presse eût la volonté de lancer un tel mouvement et de le soutenir, au lieu de s'en désintéresser.

— Voulez-vous écrire un article à ce sujet ? lui demandai-je.

Il se recusa poliment :

— Vous ne l'inséreriez pas !

A. M.

jeune frontiste valaisan, je ne demande pas mieux que d'en voir décréter dès demain l'abolition. A quoi bon, d'ailleurs, puisqu'ils ne sont pas appliqués et que nul ne songe — pour l'heure — à s'en plaindre ? Quant à moi, je suis philosophiquement trop sceptique et politiquement trop libéral pour ne pas postuler la tolérance pour toutes les opinions sincères et la liberté pour toutes les consciences.

(Nous verrons si M. Desfayes — pris personnellement à partie — rectifiera. Réd.)



Jeunesse radicale valaisanne

Congrès des Jeunesses radicales

Monthey, 26 septembre 1937

Tout est près à Monthey pour recevoir dimanche les Jeunesses ardentes qui viendront communier dans la foi de leurs convictions politiques et affirmer leur attachement au grand parti libéral-radical valaisan dont elles sont l'avenir.

Malgré les sollicitations de toutes sortes, l'appel tentant des distractions qu'offre à foison cette partie de l'année, on a répondu nombreux et avec enthousiasme à l'appel du devoir civique démentant ainsi les propos pessimistes de ceux qui prétendent que la jeunesse se désintéresse du culte des belles idées démocratiques.

Nous rappelons ci-après le programme de cette belle manifestation :

- 12 h. 30 Réception, vin d'honneur à la Gare.
13 h. 15 Départ du cortège.
14 h. Discours de réception de M. Joseph Martin, avocat, et remise du drapeau cantonal à la Jeunesse radicale de Monthey par la Jeunesse radicale de Nendaz.
15 h. à 17 h. Rapport présidentiel de M. Francis Germainier, député, et discours de MM. Jean Narbel, sur l'« Organisation professionnelle », Discours.
19 h. Bal.

On ne conçoit pas une manifestation de ce genre sans le côté fête dont notre saine jeunesse a d'ailleurs besoin. Rien n'a été négligé à ce sujet pour le plaisir et la satisfaction de tous les congressistes : Une cantine joyeuse, des consommations de choix, des jeux, des attractions de toutes sortes seront offerts à tous. Et pour rassurer ceux qui craignent le fonctionnement de cet accessoire quasi indispensable, disons bien vite qu'il n'y aura pas de tombola.

C'est la vaillante Société « La Concordia » de Saxon qui fonctionnera comme musique de fête.

Jeunes radicaux, Monthey vous attend dimanche. Venez-y nombreux y tenir vos assises annuelles et offrir à notre peuple le spectacle si beau de votre attachement à l'idée radicale, de votre ferveur et de vos ardentes convictions.

Venez-y aussi amis et amis des jeunes. Notre place de fête est immense et notre cœur ne l'est pas moins.

Les organisateurs.

Appel aux élus du parti

Les élus du parti libéral-radical, députés, députés-suppléants, présidents de communes, conseillers bourgeoisiaux et communaux, membres du Comité central et des organisations locales sont instamment priés de participer au Congrès des Jeunesses du 26 septembre à Monthey.

Une chaleureuse réception leur est réservée.

Trains

Les sections qui utilisent le train voudront bien prendre l'omnibus qui quitte Sierre à 10 h. 49, Sion à 11 h. 10, Ardon à 11 h. 19, Chamoson à 11 h. 23, Riddes à 11 h. 27, Saxon à 11 h. 32, Charraz à 11 h. 37, Martigny à 11 h. 44, Vernayaz à 11 h. 50, Evionnaz à 11 h. 55, St-Maurice à 12 h. 14 ; arrivée à Monthey à 12 h. 24.

La manifestation a lieu quel que soit le temps. N'oubliez pas les billets du dimanche.

Fully. — Jeunesse radicale. — Les membres de la Sté de Jeunesse radicale sont convoqués en assemblée générale le vendredi 24 crt, à 20 h. 15, au Collège (sans autre avis de convocation) avec l'ordre du jour suivant : Congrès de Monthey ; divers.

Le Comité.

Saxon. — Les membres de la société de Jeunesse radicale désirant participer au Congrès des Jeunesses radicales valaisannes à Monthey, le dimanche 26 septembre, sont priés de se trouver le dimanche 26 crt à 11 h. à la place de la Gare.

Le Comité.

Des Valaisans devant le Tribunal militaire. — Le Tribunal militaire de la 1ère division, siégeant à Lausanne, s'est occupé de plusieurs cas d'engagements en Espagne.

C'est ainsi qu'il a condamné à 45 jours de prison Jacques B., électricien à Vernayaz, né en 1906 qui s'est engagé dans l'armée gouvernementale espagnole, a fait le coup de feu et après avoir été grièvement blessé, fut rapatrié.

D'autre part, les soldats Edouard Rochat, 24 ans employé de bureau à Yverdon, et André Wehrle, 22 ans, menuisier, Valaisan, domicilié à Yverdon, partirent le 22 février pour Marseille, dans l'intention de s'engager dans les troupes du général Franco. Mais la frontière étant fermée, ils allèrent à Alger, puis à Sidi-bel-Abbès, et enfin à Oran, pour s'engager dans la légion étrangère. Wehrle ayant été refoulé lors de la visite sanitaire, tous deux rentrèrent au pays.

Le Tribunal militaire les condamne tous deux à six semaines de prison et aux frais.

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé M. l'avocat Benjamin Fracheboud, à Monthey, substitué du préposé à l'Office des poursuites et des faillites du district de Monthey.

Il a nommé M. F. Delacoste, fils, commis au Registre foncier de Monthey.

Nouvelles du Valais

A propos du prix des vins

Le Service du contrôle des prix du Département fédéral de l'Economie publique a adressé le 18 septembre dernier aux intéressés une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

« Nous référant à nos divers pourparlers et en tenant compte de la situation actuelle du marché, nous avons l'honneur de vous communiquer que les taux suivants devraient, à notre avis, servir de base de discussion pour l'établissement des prix à payer aux producteurs pour la récolte de l'année courante :

1. **Vins vaudois :**
Petits vins, petites côtes et régions du nord, 5 ct. plus chers que l'an dernier, donc 60 à 65 ct. le lt.
Vins courants, La Côte courant et la Côte choix Lavaux courant et Lavaux choix, augmentation d'environ 10 jusqu'à 15 ct. par litre, par rapport à l'année passée ;
Les crus, vins de marque, formation des prix libre.

2. **Vins genevois :** les prix directeurs de l'année passée, de 60 à 65 ct., ne devront en aucun cas être dépassés ;

3. **Vins neuchâtelois :** une augmentation de 10 fr. par gerle, nous semble justifiée, en sorte que les prix oscilleront entre 80 et 90 fr.

4. **Vins de Uully :** La hausse devra être limitée à environ 10 fr. par gerle.

5. **Vins du lac de Bièvre :**
Augmentation limitée à 10 jusqu'à 15 ct. par lt.

6. **Vins du Valais :**
Sion, 82 à 86 ct. par litre ; Vétroz-Contthey, 76 à 82 ct. par litre ; Ardon-Leytron 75 à 80 ct. par litre ; Fully 72 à 78 ct. par litre ; Sierre 75 à 80 ct. par litre.

Nous vous prions de vouloir bien communiquer ces prix aux membres affiliés à votre association. Quant aux importateurs, aux marchands et aux détaillants, nous nous chargeons de les en informer. Si nous sommes heureux de pouvoir, cette année aussi, vous accorder certaines améliorations, nous vous prions instamment de conserver ces taux comme bases pour tous les marchés qui vont être conclus, aux fins d'assurer d'emblée l'écoulement de la présente récolte.

D'autre part, l'Union des négociants en vins du Valais s'est réunie mercredi. Elle a décidé de faire tous ses efforts pour écouler les vins à des prix supérieurs à ceux ci-dessus indiqués, soit 2 centimes environ de plus que les maxima indiqués.

Quinzaine valaisanne d'automne à Sierre.

— Grand cortège des costumes des vallées valaisannes.

A cette occasion, les trains spéciaux suivants circuleront :

St-Maurice-Sierre-St-Maurice			
12.00	dép.	St-Maurice	arr. 19.19
12.08		Evionnaz	19.12
12.13		Vernayaz	19.07
12.19		Martigny	19.01
12.25		Charraz	18.55
12.31		Saxon	18.49
12.36		Riddes	18.44
12.40		Chamoson	18.40
12.45		Ardon	18.35
12.49		Châteauneuf	18.31
12.56		Sion	18.25
13.03		St-Léonard	18.18
13.08		Granges-Lens	18.13
13.15	arr.	Sierre	dép. 18.05
Brigue-Sierre-Brigue			
12.38	dép.	Brigue	arr. 17.46
12.47		Viège	17.36
12.54		Rarogne	17.29
13.00		Gampel	17.23
13.05		Tourtemagne	17.18
13.11		Loèche	17.12
13.17		Salquenen	17.05
13.22	arr.	Sierre	dép. 17.00

Les visiteurs bénéficieront du billet du dimanche. A leur arrivée à Sierre, ils trouveront à la cantine un lunch-pique-nique pour le prix de 1 fr. 80, vin compris.

Le billet pour train spécial peut également être utilisé pour les trains ordinaires.

Au retour, le train spécial assure la correspondance avec toutes les lignes secondaires.

Facilités. — On se souvient que la direction du Funiculaire de Sierre-Montana-Vermales a réduit à 3 fr. pour les hôtes de Sierre le prix du billet aller et retour. A son tour, la Cie du chemin de fer électrique de Loèche-les-Bains vient de prendre la décision de réduire à 3 fr. 90 le prix de la course aller et retour Loèche CFF-Loèche-les-Bains. Ces billets spéciaux pourront être obtenus au guichet de Loèche CFF sur présentation d'une attestation visée par le comité de la SDDS. On peut être certain que ces facilités seront bien accueillies.

Messe en plein air. — La messe en plein air du dimanche 26 septembre aura lieu à 11 heures sur la place des écoles.

Tribunes pour le grand cortège. — Des tribunes seront élevées sur le passage du cortège ; le public est avisé que les places peuvent être louées à la papeterie Walter-Amacker à Sierre.

Exposition et comptoir de tissus valaisans. — Les tissus valaisans seront exposés à la Weinstube du Grand Hôtel Château Bellevue à Sierre.

Une mise au point qui s'impose

M. Ch. St-Maurice commente à son tour l'article adressé par son collaborateur, M. de Dardel, au Journal de Genève et relatif à la situation créée par la collaboration gouvernementale.

Notre confrère prend la défense de son correspondant de Berne : c'est un geste élégant.

Mais cette tentative de repêchage, destinée à atténuer la portée de l'article paru, n'arrivera pas à détourner l'attention des nombreuses personnes qui l'auront lu.

Nous ne ferons pas à M. de Dardel l'injure de croire qu'il ne connaît pas la valeur des mots.

De deux choses l'une : ou les propos qu'il a relatés sont inexactement rapportés, ou ils sont exacts.

Dans un cas comme dans l'autre, une mise au point s'impose. Nous l'attendons des intéressés et non de leur avocat, M. Ch. St-Maurice.

Mr.

Une ténébreuse affaire à St-Gingolph. — (Inf. part.) Il n'est bruit à St-Gingolph que d'une ténébreuse affaire sur laquelle on attend des précisions.

Un inspecteur préposé à la surveillance générale des douanes à la frontière aurait appréhendé à St-Gingolph-Valais, M. Nicoud, l'adjoint au maire de St-Gingolph-France, que l'on aurait soupçonné de recevoir des colis à destination de ressortissants suisses.

Il aurait subi un interrogatoire de neuf heures après lequel on l'aurait relâché.

M. Nicoud, qui est une personnalité en vue dans sa région, tient à St-Gingolph-France un bar très achalandé et que fréquentent les douaniers français.

Le magistrat, qui estime avoir été injustement appréhendé, aurait soumis son cas à de hautes personnalités françaises.

Les postes alpestres. — La statistique sur la fréquentation des postes alpestres pour la saison d'été s'étendant du 14 juin au 19 septembre vient d'être publiée. Les résultats en sont très satisfaisants. En effet, le nombre des voyageurs transportés sur les 39 routes desservies par les services réguliers de cars postaux a passé de 409.200 pour l'été 1936 à 514.909 pour l'été 1937. L'augmentation est donc de 105.709 voyageurs ou de 25,8 %.

Voici les chiffres concernant les parcours du Valais : Martigny-Champex 10.743 (augmentation 3800 ou 35 %) ; Martigny-Grand St-Bernard 4464 (augmentation 1293 ou 29 %) ; Vallée de Bagnes 6512 (augmentation 740 ou 13 %) ; Sion-Haudères 7138 (augmentation 1332 ou 23 %) ; Sion-Les Mayens de Sion 5823 (augmentation 655 ou 12 %) ; Sierre-Val d'Anniviers 10227 (augmentation 1156 ou 13 %) ; Stalden-Saas Balen 14850 (augmentation 1984, ou 15 %) ; Simplon 7458 (augmentation 1459 ou 19 %).

Viège. — Nécrologie. — On annonce la mort à l'âge de 69 ans d'Arthur Mathier, ancien tenancier de l'Hôtel Poste à Zermatt, puis négociant à Viège depuis de nombreuses années. Ancien conseiller de la ville de Viège, M. Mathier était membre actif de nombreuses sociétés et la musique de Viège a joué sur sa tombe.

Nous présentons à toute sa famille nos sincères condoléances.

Les camionneurs du Valais. — Les camionneurs du Valais sont invités à se rencontrer dimanche 26, à l'Hôtel Suisse de Saxon, pour constituer une Association destinée à défendre leurs intérêts. L'union fait la force !

† **M. Eric Zufferey.** — A Sierre est décédé à l'âge de 61 ans M. Eric Zufferey, qui dirigeait le Forest Hôtel à Montana.

Auparavant il avait travaillé aux prospections dans les régions minières du Chili.

Une tomate géante. — M. Gertschen de Muraz a découvert dans son jardin de Villa une tomate extraordinaire qui accuse le poids de 1 kg. 200. Elle sera exposée à Sierre, au cours de la « Quinzaine valaisanne ».

A Monthey

Décès de Mme Sylvie Boissard-Giovanola

Dimanche dans la journée Mme Sylvie Boissard, née Giovanola, épouse de notre ami René Boissard et fille aînée de cette magnifique famille Giovanola qui a créé la belle industrie métallurgique dont notre cité et notre canton sont fiers, était terrassée par une attaque. Elle ne devait pas s'en relever. En effet, elle a rendu le dernier soupir dans la nuit de mercredi à jeudi. La défunte était âgée de 51 ans. Elle avait cruellement souffert il y a deux ans à la mort si brusque de son fils aîné et c'est dans cette épreuve qu'il faut rechercher les causes de l'aggravation de son état de santé.

Personne de bien, épouse et mère modèle, elle réalisait le type parfait de la noble et vraie chrétienne.

Nous présentons nos vives condoléances à son époux et à ses enfants, à sa mère, à ses frères et sœurs et à toute la famille dont on devine la désolation.

Billet séduois

Une nouvelle « initiative » des « Services industriels »

C'est bien à regret que nous devons nous occuper de nouveau des « Services industriels » dont M. Corboz a chanté la popularité dans ses articles au « Confédéré ».

Cette aimable institution, qui avait déjà trouvé un moyen judicieux de majorer les notes arriérées des petits débiteurs, nous réserve une nouvelle surprise qui sera sans doute accueillie avec des transports de joie par la population.

Il s'agit, cette fois, du prix de l'eau. Jusqu'à présent, on fixait un minimum annuel qui permettait aux abonnés d'équilibrer leurs dépenses au cours des mois :

Quand, dans une période, ils dépassaient le minimum prévu, dans l'autre ils ne l'atteignaient pas, et c'est ainsi qu'ils bénéficiaient d'un régime de compensation.

Or, M. Corboz a l'intention d'introduire à partir de l'an prochain le minimum trimestriel.

Ce système astucieux équivaudra pratiquement à une augmentation du prix de l'eau, qui se chiffrera pour certains abonnés à une somme rondelette.

Nous protestons contre une telle initiative et nous lui trouvons un vice essentiel : elle manque de franchise.

Si l'on veut augmenter le prix de l'eau qu'on le fasse ouvertement, avec le consentement des citoyens, et non point par un procédé détourné qui n'a rien de courageux.

Il ne faut pas ruser avec le public qui n'a confiance en ses dirigeants que dans la mesure où ils lui font l'honneur de jouer franc jeu avec lui.

On commence à en avoir assez de la politique des Services industriels et nous continuerons à dénoncer dans ce journal ce qu'elle a de désobligeant pour les administrés.

Les citoyens sont accablés d'impôts directs et indirects et l'on peut bien s'offrir jusqu'à leur mesure : ils ne permettront pas cependant qu'on se pays encore leur tête !

A. M.

La vie séduois

Toujours le pavillon pour tuberculeux

Le projet de construction d'un pavillon pour tuberculeux en annexe au bâtiment de l'Hôpital rencontre une opposition croissante au sein de la population.

Le Conseil communal — si nos renseignements sont exacts — n'a pas pris encore de décision au sujet de cette initiative et il se livre à un complément d'enquête.

De divers côtés on nous demande de lui poser une seule question :

Le corps médical de Sion a-t-il eu à formuler son avis sur le projet ou fut-il tenu dans l'ignorance de sa préparation ?

Il serait bon de connaître exactement l'opinion des médecins séduois sur la question...

Un télégramme du Pape

Lors du 38me congrès de l'œuvre de la « Protection de la jeune fille » à Sion, Mgr Bieler qui présidait l'assemblée avait adressé au Souverain Pontife un hommage respectueux.

En retour, Sa Sainteté Pie XI a envoyé le télégramme suivant à l'Evêque du diocèse :

« Evêque Sion-Valais,

Agréant hommages comités suisses associations Protection jeune fille réunis sous votre présidence, Saint Père félicite de cœur leur apostolat, remercie et bénit tous présents.

Cardinal Pacelli. »

La fête des vendanges valaisannes à Sion, le 3 octobre

On nous écrit :

La Fête des vendanges valaisannes s'annonce sous les auspices les plus réjouissants.

Elle sera rehaussée cette année par deux corps de musique de grande valeur, l'Harmonie municipale de Martigny et l'Union des Cadets de Genève. Nous n'avons pas à présenter au public les musiciens d'Octodure ; leur réputation est faite.

Quant aux cadets genevois, ils constituent une société de musique très intéressante, composée de 120 enfants de 8 à 14 ans. Ces jeunes musiciens, dont plusieurs sont de ravissantes jeunes filles, portent un uniforme de gala et jouent avec un art et une discipline admirables, ce qui leur a valu des succès au delà des frontières de la Suisse.

L'Union des Cadets donnera un concert à la cantine dimanche matin à 11 h. 30 et participera au grand cortège des costumes valaisans de l'après-midi.



X^{me} Congrès des Jeunesses radicales valaisannes, Monthey 26 septembre

L'imprimerie de la « Feuille d'Avis du Valais » perd un procès

Une convention avait été passée entre les imprimeurs de la place par laquelle ils s'engageaient à ne pas présenter de soumission pour la publication du *Bulletin Officiel* et de laisser ce travail à la maison Beeger.

L'imprimerie de la *Feuille d'Avis du Valais* passa outre et fit une offre, obligeant M. Beeger à diminuer ses prétentions.

Celui-ci, lésé dans ses intérêts matériels, engagea un procès.

Le Tribunal cantonal condamna l'imprimerie de la *Feuille d'Avis du Valais* à 3000 fr. d'indemnité et aux frais.

Elle adressa alors un recours au Tribunal fédéral qui non seulement confirma l'opinion du Tribunal cantonal, mais qui montra plus de sévérité dans l'application de la peine :

L'imprimerie de la *Feuille d'Avis du Valais* devra verser 7000 fr. à M. Beeger et devra payer tous les frais du procès.

M. Beeger était défendu par Me Maurice de Torrenté.

La récolte des pommes

L'Union des marchands de fruits s'est réunie hier après-midi au Café Industriel sous la présidence de M. O. Giroud, de Charrat.

Aucune entente n'est encore intervenue au sujet des prix qui ne seront vraisemblablement fixés que dans une semaine, au moment où il s'agira de passer des marchés.

Des propositions ont été présentées qui n'ont pas été acceptées.

Les pourparlers vont donc continuer.

La récolte des pommes s'annonce particulièrement abondante cette année et elle est supérieure à celle de 1933 où l'on avait récolté 400 wagons de Canada.

On ne serait pas surpris d'arriver à 600 ou même 700 wagons.

Un tel résultat témoigne de la richesse du verger valaisan.

Confédération

A quand le tirage de la loterie de la Suisse romande ?

Avant Nouvel-An

La loterie de la Suisse romande, ainsi que cela a été annoncé dans le bulletin de renseignements, qui a été adressé à tous les ménages de la Suisse romande, a décidé que le tirage de la première tranche, dont l'émission a commencé le 15 septembre, aura lieu avant le Nouvel-An.

De cette façon les acheteurs de billets n'auront pas à attendre longtemps avant d'être fixés sur leur chance.

Cette décision de la Société de la loterie de la Suisse romande sera certainement très bien accueillie par tout le monde.

Double suicide

On a découvert près de Mosnang les corps de deux jeunes gens de Zurich en place dans le Toggenbourg. Il s'agit d'un jeune homme de 23 ans et d'une jeune fille d'un an plus jeune. Tous deux portaient des traces de balles et le jeune homme tenait encore un revolver en main. Des lettres laissées par les victimes de ce drame disent que tous deux étaient d'accord de mourir ensemble.

Une série d'accidents mortels

M. Charles Binz, charretier, 60 ans, de Fribourg occupé à rentrer un char dans un hangar, est tombé du véhicule et s'est fracturé le crâne. Il est mort peu après l'accident.

— Un motocycliste, M. Ernest Wildhaber, de Zurich, est entré en collision avec une automobile. Mme Lilly Wildhaber, 27 ans, qui se tenait sur le siège arrière de la machine, a été projetée à terre et fut si grièvement blessée qu'elle a succombé. Son mari a été grièvement blessé.

— Un charron, M. Fischbacher, de Schindellegi, circulant à motocyclette, est allé se jeter contre un poteau téléphonique près de la gare de Biberbrücke. Il ne fut que légèrement blessé, mais M. Hans Leuppi, 23 ans, coiffeur, de Feusberg, qui se trouvait en croupe, a été très grièvement blessé ; transporté à l'infirmerie, il y est décédé.

Le percement du Titlis

Après que la *Nouvelle Gazette de Zurich* et autres grands journaux de la Suisse aient traité cette question d'autostrade nord-sud par le percement du Titlis et de son complément le Gothard, nous ne pouvons plus ignorer cette concurrence pour la Suisse romande.

En son temps, lorsqu'on parlait d'une route du «Susten», on évaluait le coût à 20 millions ; on se disait que ce projet, vu son prix élevé, ne verrait jamais le jour. Et pourtant, c'est devenu une réalité. Ceci doit nous mettre en éveil. On ne parlera d'abord que de l'autostrade du Titlis qui coûterait quelque 13 millions, mais dont la construction se révélerait sans grande utilité sans la continuation d'un tunnel pour autostrade sous le Gothard, aux frais de la Confédération.

Nos autorités cantonales en particulier doivent donc dès maintenant considérer ce projet comme sérieux.

Un homme périt asphyxié

Une maison dans laquelle se trouvait un magasin d'épicerie a été la proie des flammes mercredi près de Ruegsauschachen. Le sauvetage des sept familles habitant l'immeuble fut par moments très difficile. M. Jakob Zbaren, 60 ans, ouvrier tanneur, a été trouvé asphyxié à côté de son lit. Le mobilier a été presque totalement détruit.

La vie à Martigny

Réouverture des écoles

Les écoles de Martigny-Ville reprendront leur activité le 1er octobre à 8 h. précises.

Martigny-Bourg. — Fête patronale St-Michel.

Comme d'usage la Fanfare municipale organise sa kermesse annuelle le dimanche 26 septembre (jour de la fête patronale) ainsi que le dimanche suivant 3 oct.

Martigny-Bourg s'est toujours fait un point d'honneur de célébrer dignement la St-Michel qui suscite chaque année le même enthousiasme populaire. La manifestation de 1937 ne le cèdera en rien à ses devancières et comprendra le programme suivant :

9 h. 30 ; office d'inauguration de la Chapelle St-Michel avec le bienveillant concours du Chœur Mixte paroissial ; 11 h., concert-apéritif sur la place centrale.

Programme : 1) *A la victoire*, marche de T. Bidgood 2) *Un tour de bandits*, ouverture de F. de Suppé ; 3) *Hans, le joueur de flûte*, fantaisie de Louis Ganne ; 4) *Amina*, sérénade égyptienne de Paul Lincke ; 5) *Aimer, boire et chanter*, valse de Joh. Strauss ; 6) *Chantecler*, marche de Gabriel Allier.

Dès 16 h., kermesse. Ouverture des jeux. Tombola. Nombreuses attractions ; dès 20 h., bal à la cantine.

La célébration de la fête patronale coïncide cette année avec l'inauguration de la chapelle St-Michel restaurée. Ce fait constitue certainement un élément nouveau d'attrait et d'édilité locale. Après avoir manifesté son intérêt à cette restauration la population sera également désireuse d'apporter son appui moral et effectif à notre sympathique société de musique. Celle-ci n'a rien négligé pour l'organisation de sa kermesse qui connaîtra, sans aucun doute, le grand succès des années précédentes.

Une démonstration de la Société canine valaisanne

(Comm.) Nous apprenons avec plaisir que le groupe de dressage de la jeune Société canine valaisanne, organise dimanche 26 septembre, dès 14 h. 30, à l'ancien Parc des Sports, en face de l'Hôtel Clerc, à Martigny-Ville, une grande démonstration de travail de chiens d'utilité et de défense. Ce groupe se compose d'un effectif de 16 conducteurs et 16 chiens dont les différentes races se répartissent comme suit : 6 Bergers allemands, 3 Bergers belges Groenendaels, 4 Bouviers des Flandres, 1 Dogue allemand, 1 Doberman, 1 Boxer.

Etant donné la diversité des races, il sera très intéressant et instructif de suivre leur évolution ; les idées que certains adeptes répandent parmi le public, soit par intérêt, soit par manque de connaissance, en affirmant que seuls les chiens de bergers allemands (chiens-loups vulgairement appelés) sont aptes à être dressés pour le service de la police, seront démenties par la preuve démontrée sur le terrain, que tous les chiens de race pure sont propres à être dressés pour n'importe quel service. Délaissons cependant les chiens de petite taille tels que bassets, babets, loulous, etc. ; il leur manque la force et l'endurance. Quant aux chiens de luxe, caniches, lévriers et autres, la vie d'intérieur qu'ils mènent généralement les a conduits à des habitudes de mollesse et de confort incompatibles avec les efforts que nous leur demanderions, le cas échéant.

Les différentes épreuves consisteront en des exercices d'ensemble, de groupe et individuel, un championnat de saut et de course de vitesse. Le travail sur l'homme, défense du maître, attaque au coup de feu, garde d'objets, travail du flair, etc., etc.

Les progrès réalisés par cette société dans un laps de temps aussi court sont dignes d'éloges, et nous félicitons les membres de ce club pour leur patience envers leur fidèle et docile compagnon, leur persévérance et les efforts méritoires qu'ils accomplissent pour atteindre leur but.

Nul doute que le public et en particulier le service de la police, verra nombreux applaudir et encourager par sa présence cette jeune société à but d'utilité, qui plus tard peut être appelée à rendre d'appréciables services. (Voir aux annonces).

Pharmacie de service

Du 25 septembre au 2 octobre : Pharmacie Lovey.

Harmonie municipale

Ce soir vendredi, répétition générale à 20 h. 30.

A l'Etoile : Harry Baur dans « Paris »

L'Etoile présente cette semaine, la grande réalisation de Jean Choux, *Paris*, interprétée par l'admirable acteur Harry Baur. *Paris*, c'est un délicieux roman d'amour dans le cadre unique de Paris, un conflit entre l'amour et l'amour filial, c'est aussi l'élégance d'une grande fête parisienne, la verve gouailleuse du chauffeur parisien, rôle dans lequel Harry Baur a fait la meilleure création de sa carrière. Avec ce film, vous vivrez des instants d'émotion dramatique, la truculence populaire et la vie pittoresque des internes en médecine. Aux côtés du grand acteur, la délicieuse et très jolie Renée Saint-Cyr, Raymond Stégerard et Christian Gérard, complètent cette magnifique distribution.

« Bichon » fait rire aux larmes au Royal

Ne manquez pas la grande semaine du rire organisée par le Royal à l'occasion de la St-Michel. Victor Boucher est inénarrable dans « Bichon ». C'est une joyeuse soirée en perspective.

Dernière séance de l'Appel du Silence

Il n'est pas exagéré de dire que le film en couleurs des fêtes du Couronnement du roi George VI d'Angleterre et le film *l'Appel du Silence*, retraçant la vie héroïque de Charles de Foucauld, ont tous deux obtenu un très grand succès au cinéma Etoile.

C'est une véritable aubaine pour le public valaisan de voir cette admirable documentaire qu'est le film en couleurs du Couronnement, et qui passe en exclusivité à Martigny. La dernière séance aura lieu dimanche à 16 h. 30 après la séance ordinaire, qui présentera *Paris*. Prix populaires : 1 franc à toutes les places.

Nous ne saurions trop engager le public à assister à cette séance. Il en emportera une impression inoubliable.

Des amateurs d'œufs !

A Gippsland, dans l'Etat de Victoria (Australie), 4 messieurs, un certain Graham et trois compagnons, J. Murhy, Fisher et Hamill, le propriétaire du restaurant, discutaient sur leur goût commun pour les œufs. L'un d'eux proposa un concours : qui mangerait le plus d'œufs ? A eux quatre, ils arrivèrent au chiffre impressionnant de 233 !

A travers le monde

Nouveaux enlèvements à Paris

Le général Miller, qui avait remplacé le général Koutiepop à la tête de la Fédération des anciens combattants russes, a disparu. Le général Skoblina, autre personnalité des milieux russes blancs de Paris, a disparu également, ainsi que sa femme.

Cette nouvelle affaire, aussi mystérieuse que sensationnelle, a produit une vive impression à Paris, et on se demande si ces trois disparus n'ont pas subi le même sort que le général Koutiepop.

La police a découvert au Havre une piste qui, si elle se révèle fondée, leverait les derniers doutes quant à la « signature » du rapt.

Dégâts considérables à Nankin

La grande attaque aérienne japonaise contre Nankin a causé des dégâts considérables. Les palais du gouvernement central, les places d'aviation, la centrale du Komintern, ne sont plus que des monceaux de ruines fumantes. L'académie militaire est également parmi les bâtiments détruits, et la célèbre forteresse de Kangyin sur la rive du Yangtsé a été gravement endommagée.

Les avions japonais ont jeté une pluie de grenades à main sur la partie sud de la ville. Un obus est tombé dans Chinshan-Road, la principale rue de Nankin, creusant une énorme cavité dans le sol.

Alliance italo-allemande ?

On croit à Londres que Mussolini aurait l'intention de proposer à Hitler une alliance militaire italo-allemande, mais on se demande si l'Allemagne sera favorable à ce projet, étant donné qu'elle ne voudrait pas être entraînée dans un conflit éventuel en Méditerranée.

Il est vraisemblable que le résultat de la visite à Berlin du Duce sera la conclusion d'un pacte germano-italien de non-agression auquel viendraient s'ajouter des pactes du même genre avec l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie et si possible la Yougoslavie. Ces pactes seraient un coup mortel pour la Petite-Entente, car ils aboutiraient à l'isolement de la Roumanie et de la Tchécoslovaquie.

Collision de trains en Transylvanie

Mercredi près de Ciucea, en Transylvanie, un train bondé de voyageurs est entré en collision avec un train de marchandises. On a retiré des débris dix morts et 22 blessés. L'état de douze de ces derniers est sans espoir. La catastrophe serait due au fait que le train de voyageurs aurait quitté la gare de Ciucea trop tôt.

Un succès de la Loterie Suisse romande

Lorsque le 15 septembre dernier, les principaux journaux du pays ont annoncé le début de la loterie de la Suisse romande et que parurent des annonces présentant cinq charmantes jeunes filles en costume des cinq cantons intéressés, le public a immédiatement réagi : il a compris qu'il se trouvait en présence d'une entreprise sérieuse, qui ne poursuivait qu'un seul but : venir en aide aux bonnes œuvres et à celles d'utilité publique en retenant chez nous les sommes qui, jusqu'ici, profitaient à l'étranger.

Une récente statistique établit qu'en 1936, les cinq cantons romands ont autorisé les loteries suivantes :

Vaud, 45 loteries d'un montant total de 2 millions 296.300 fr. et 1 million 148.350 fr. de lots ; Fribourg 4 loteries, 14.500 billets et 5804 fr. de lots (la loterie fribourgeoise date de 1937) ; Neuchâtel, 82 loteries, 115.635 billets et 95.351 fr. de lots (même observation que pour Fribourg) ; Genève, 113 loteries, 2 millions 325.225 billets et 1 million 149.300 fr. de lots ; Valais 3 loteries, 2 millions 250.000 billets et 1 million 8.750 francs de lots. C'est dire que la loterie de la Suisse romande qui, pour la première tranche, met en vente un million de billets dotés de deux millions cinq cent vingt deux mille francs de lots est la plus avantageuse et qu'elle est sûre de la réussite.

En Valais notamment, les dépôts sont très nombreux. Les négociants, les banques, etc., ont immédiatement accepté d'écouler des billets et dès le premier jour les ventes ont été nombreuses. Les jours de marché ou de foire notamment, les paysans satisfaits d'avoir écoulé leurs produits ont voulu tenter leur chance ; si, comme on le prévoit, le prix de la vendange est satisfaisant, les producteurs ne tarderont pas à suivre leur exemple dans l'espoir de pouvoir se débarrasser d'une hypothèque ou d'acheter ce coin de vigne depuis si longtemps convoité.

Quel bonheur de serrer dans son coffre, ou dans un tiroir secret ce petit morceau de papier susceptible de vous apporter la fortune ou du moins une somme respectable ; d'ici à décembre prochain, l'espérance encouragera l'acheteur, il fera de beaux projets, se bercera d'illusions peut-être et, si la chance lui est contraire, il se consolera à la pensée qu'il a accompli une bonne action et qu'une prochaine fois son tour viendra.

N'oublions pas non plus le vieil adage latin : Audaces fortuna juvat (la fortune sourit aux audacieux) et si notre bourse le permet, achetons non pas un billet, mais une pochette de dix qui contient en tout cas un billet gagnant. Il y a tant de petites économies à faire pour pouvoir tenter sa chance sans grever son budget.

Pour Fr. 14.95 superbe PHARE chromé forme aérodynamique et MAGNÉTO 6 volts garantis 2 ans vous sont expédiés par M. TAVERNIER, cycles, Sion



Les Sports

Tous au Stade de Martigny

Depuis bien des années, le Martigny-Sports déployait son activité dans le but principal d'ascender en Ilme ligue. Après des déboires répétés, il arrivait enfin, il y a quelques mois, à se hisser au niveau des premières équipes de Sierre et Sion. Ce fut le fruit d'une dure saison d'efforts, de persévérance et de volonté. Exploit d'autant plus remarquable que le Martigny-Sports doit ce succès à ses seuls joueurs locaux, qui ont donné, du premier au dernier match, tout leur cœur et leur énergie pour le triomphe de leur cher club et faire mieux connaître notre cité. Cette ascension en Ilme ligue nous permettra d'applaudir, à Martigny, les belles équipes de Sion, La Tour, Lausanne II, Racing, Stade, etc... c'est-à-dire assurance de passer de beaux dimanches !

Aussi, cette vaillante jeunesse de chez nous mérite une récompense : la meilleure, la plus appréciée, est à la portée de tous : accourir nombreux au Stade de Martigny pour y encourager nos joueurs, chaque fois que ceux-ci seront appelés à y défendre nos couleurs. Ce ne sera non seulement un plaisir pour vos yeux, sportifs martigners, mais en ce faisant vous accomplirez une action louable, qui sera le stimulant le plus sûr. Encouragés par votre présence, les joueurs du Martigny-Sports ne pourront que persévérer et porter toujours plus haut le renom de Martigny.

Une occasion vous est déjà offerte dimanche 26 crt de prouver votre sympathie à notre club de football : en effet, Martigny I recevra, au Stade de Martigny, à 16 h., la belle équipe seconde de Vevey. Que tous, sans exception, se donnent rendez-vous au Stade dimanche et alors, le résultat ne pourra pas ne pas être favorable aux « grenats ».

Les matches de dimanche

Ligue nationale : Lugano n'aura pas grand-peine à battre Young-Fellows ; Bienne succombera certainement devant Young-Boys ; Lausanne a de sérieuses chances contre Lucerne ; Grasshoppers battra Granges et Servette doit fournir le vainqueur de son match contre Berne.

Ire ligue : Monthey effectuera un déplacement difficile à Genève, où il rencontrera Urania ; Soleure-Montreux ; Aarau-Cantonal ; Vevey-Forward ; Porrentruy-Derendingen.

IIe ligue : Sion-Racing ; Martigny-Vevey II ; Stade Lausanne-La Tour.

IIIe ligue : Monthey II-Viège et Aigle-Chippis.

IVe ligue : Bex-St-Maurice ; Villeneuve II-Vouvry ; Monthey III-Muraz ; Veranyaz-Saxon I a ; Sion II-Saxon I b ; Ardon I b-Martigny II ; Grône-St-Léonard ; Brigue-Chippis II ; Granges-Sierre II.

Juniors : Monthey-Sion ; Montreux-St-Gingolph ; Sierre-Martigny.

La défaite de Marcel Thil

Le grand match de boxe entre le Français Marcel Thil et l'Américain Fred Apostoli — comptant pour le championnat du monde « officieux » des poids moyens — a eu lieu hier soir au Polo Grounds de New-York devant une foule de plus de 70.000 personnes.

Dès le début Thil a l'avantage et on a l'impression qu'il l'emportera, d'autant plus qu'Apostoli est avisé à plusieurs reprises par l'arbitre pour sa boxe irrégulière. Mais à la neuvième reprise, Marcel Thil est durement touché à l'arcade sourcilnière et le médecin du match constate la gravité de la blessure du Français. Aussi le combat prend fin, et Apostoli est déclaré vainqueur.

— Hier également, mais à Paris, l'ancien champion du monde, le nègre Al. Brown, a battu le Français Huguenin par k. o. au troisième round.

Concours individuels de tir en 1937

Comme ces années précédentes, la Société cantonale des tireurs valaisans organise les concours individuels en 1937. Ceux-ci seront exécutés le 10 octobre prochain sur la place de tir de Sierre pour le Haut-Valais et à Martigny-Ville pour le Bas-Valais. Les tireurs du Centre auront la faculté de se présenter soit à Sierre, soit à Martigny, moyennant un avertissement, avant le jour du concours, à la Société organisatrice.

Les inscriptions devront se faire par les comités des Sociétés en indiquant le No du concours choisi et le No matricule du tireur dans la Société.

Les tirs seront exécutés selon le programme et règlement de la Société suisse des Carabiniers.

Pour tout autre renseignement, les tireurs voudront bien s'adresser aux Sociétés organisatrices ou à M. Henri Coppex, à Vouvry, chef des concours individuels.

ÉTOILE

Harry Baur Paris

DANS

Paris

Un délicieux roman d'amour

Dimanche, à 16 h. 1/2, après la séance ordinaire :
LE FILM DU COURONNEMENT ET L'APPEL DU SILENCE
Dernière 1 franc partout Dernière

Ne manquez pas d'aller au ROYAL

A l'occasion de la St-Michel

GRANDE SEMAINE DU RIRE

BICHON

avec Victor Boucher

Camion Taurillon

Chevrolet

Châssis long, roues jumelées, en parfait état, à vendre. Conditions très avantageuses. S'adr. Garage Schweizer Martigny.

race d'Hérens, de reine bonne laitière ayant obtenu le 2e prix avec 82 points au concours de printemps, à vendre chez Ulrich Troillet, Bagnes

OPEL 6 CV.

cond. int. 4 places. 4 vitesses. Etat de neuf, à enlever fr. 1500.- S'adr. Garage Schweizer Martigny.

FAVORISEZ LE COMMERCE NATIONAL



CHOISIR? ... P K Z



Chaque costume - la qualité. Chaque prix - une performance. Qui porte un PKZ se dit: „Exactement ce qu'il me faut!“

Costumes PKZ Fr. 48.- 58.- 68.- 78.- 88.- 98.- 110.- 120.- 130.- 140.- 150.- à 170.-

Les vitrines PKZ: un miroir du choix PKZ

PKZ à Lausanne Gd. Pont 8 et 10

Café-Restaurant du Mt-Blanc
Martigny-Bourg **Dimanche 26 sept.**
A l'occasion de la **ST-MICHEL**
Raclettes - Civet de lièvre
Escargots Bourguignonne

OVALES neufs

chêne fendu, cercles galvanisés, étuvés, prêts à l'emploi, 120 - 160 - 200 et 630 lit. 3 bossettes occasion 600 lit. Seilles à choucroute, 65 et 80 lit.

Henri Darbellay, tonnelier
Martigny-Ville

La Collection du „Confédéré“

reliée année par année de 1932 à 1936 est à vendre à prix très avantageux. S'adresser sous chiffres 101 à Orell Fussli-Annonces, Martigny

L'Arsenal de Sion
a trouvé dans habits d'exercice du dernier COURS R.

1 Montre-Bracelet
La réclamer en donnant description

Exigez partout „Le Confédéré“

Buvez... du raisin suisse !

On nous communique :

On se rend toujours mieux compte que le raisin est réellement le roi des fruits. Des Balkans à l'Atlantique, les grands pays viticoles ont organisé cet automne des Fêtes nationales du raisin. Une meilleure compréhension des qualités du raisin aura nécessairement pour effet une attitude plus favorable à l'égard des jus de raisin, car tous les constituants précieux du raisin se retrouvent inaltérés dans le jus de raisin.

La première campagne du raisin suisse, en automne 1935, a prouvé qu'on pourrait écouler dans notre pays, du moins dans les années favorables, des millions de kilos de raisin suisse de table. Mais nous devons cependant nous rappeler que dans nos contrées au nord des Alpes, le temps d'automne est capricieux. Pour cette raison, la fabrication du jus de raisin non fermenté revêt chez nous une importance encore plus grande qu'ailleurs. En automne 1935, plus d'un million de litres de jus de raisin ont été mis en réserve.

La vente de cet excellent produit de notre viticulture indigène se heurte malheureusement aux obstacles suivants :

1) **Propagande insuffisante.** — Tandis que la centrale de propagande pour les produits de l'arboriculture fruitière et du vignoble — institution semi-officielle — mentionne dans son rapport pour

Ecole de Commerce Gademann - Zurich

La plus ancienne école de commerce privée à Zurich. Cours spéciaux pour l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, etc. Cours de commerce, banque, hôtel. Diplôme. Placement gratuit. Demandez le prospectus.

Une quantité énorme de marchandise nous est arrivée ces jours. Souliers, pantofoles, caoutchoucs... tous ces articles choisis parmi les plus intéressants et les plus avantageux des meilleures fabriques suisses. Il y en a pour tous les goûts, pour toutes les bourses. Venez voir, une visite ne vous engage en rien. — Chaussures **STÖCKLI**, Avenue Gare, Martigny.

POUR LA FOIRE DU 27 SEPTEMBRE

VOICI des ARTICLES à des prix très avantageux, valables seulement pour cette journée

- Ecumoire, mi-creuse, en aluminium, grandeur 11 cm. **-.50**
- Poche à soupe en aluminium, diamètre 10 cm. **-.50**
- Cuvette en aluminium, grandeur 25 cm. **-.95**
- Plat à œufs, en aluminium, qualité forte, grandeur 16 cm. **-.95**
- Cuvette, en aluminium, grandeur 30 cm. **1.45**
- Casserole aluminium, bord plat, diamètre 16 cm. **1.45**
- Bidon à lait, aluminium, contenance 2,5 lt. **1.95**
- Passoire à salade, aluminium, avec pieds, grandeur 22 cm. **1.95**
- Casserole Suisse, aluminium, qualité forte, grandeur 22 cm. **2.45**
- Casserole, aluminium, bord plat, grandeur 20 cm. **2.45**
- Caldor en aluminium, bonne qualité, grandeur 18 à 22 cm. **2.90**
- Marmite aluminium, avec anses fer, bord doublé, gr. 20 cm. **2.90**
- Corbeille à lessive, en osier, longueur 50 cm. **3.90**
- Série de 5 casseroles aluminium, grandeur 12 à 22 cm. **4.90**
- Echelle de ménage, bois huilé 3 marches **4.90**
- Service à déjeuner, 15 pièces, en porcelite décorée **8.90**
- Service à déjeuner, en porcelaine décorée, 15 pièces **10.90**
- Service de table, complet, 23 pièces, en porcelaine, décors fleurs **23.50**

Profitez de la Foire pr venir voir nos **NOUVEAUTÉS** sans aucun engagement de votre part

SONSET SA
MARTIGNY



Un plan de tirage intéressant

La Loterie de la Suisse romande, à côté des magnifiques gros lots, a multiplié le nombre des lots moyens. Par exemple :
100 lots de 5.000 fr.
300 » de 1.000 fr.
500 » de 500 fr.

Premier lot: ¼ de million. Valeur totale des lots: 2.522.000 francs.

PRIX DU BILLET: 5.-
POCHETTES DE 10-BILLETTS: 50.-
comprenant au minimum un billet gagnant.

VENTE DES BILLETS

I. Dépositaires dans toutes les villes et villages de la Suisse romande.

Secrétariat cantonal, Sion

Chèques post.: 11 c 1800

Joindre à la valeur des billets 40 ct. pour l'envoi recommandé plus 30ct. si vous désirez recevoir la liste de tirage.

Heureuse innovation pour la population romande, qui se trouvera sous une averse de lots! Comment passer entre les gouttes, lorsque les billets gagnants sont si nombreux ?

Autorisée par les Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève

LOTTERIE de la SUISSE ROMANDE



Deux coups de brosse

et voilà un brillant résistant, qui protège la chaussure contre la neige et la pluie, contre les taches et les gerçures grâce à



Visite de l'EXPOSITION mondiale à

PARIS

avec Zwilchenbart S. A. Bâle

Voyages accompagnés tous les samedis
Prix au départ de SION Fr. 146.-
y compris ch. de fer, hôtels, visites, etc., etc., s'inscrire chez l'AGENCE POUR LE VALAIS :

Frédéric OGGIER - Sion
AVENUE DE LA GARE 1 — Tél. 115

Martigny-Bourg Place du Pré de Folz

Dimanche 26 septembre et 3 octobre

Grande Kermesse

à l'occasion de la St-Michel organisée par la Fanfare Municipale.

JEUX DIVERS — CANTINE SOIGNÉE

Dès 16 h. **Bal champêtre**

INVITATION CORDIALE



Nos Echos

Une assurance contre les doubles naissances

On s'assure en Amérique, cela est connu, contre tous les risques possibles — voire contre toutes les éventualités qui ne sont pas proprement des risques, puisqu'un habitant d'Altadena (Californie) qui s'était assuré il y a sept mois contre l'éventualité de la naissance de deux jumeaux et qui avait versé à cet effet une prime de 800 francs suisses, a vu aujourd'hui sa prévoyance récompensée. Sa femme vient d'accoucher de deux jumeaux et il a touché une somme de 20.000 francs.

Il faut croire, puisque les naissances gémeillaires se reproduisent théoriquement dans les mêmes familles, que l'assuré avait dû se renseigner sur la fréquence d'un pareil événement dans la famille de sa femme...

Un homme qui parle sans larynx

Il y avait bien les ventriloques qui étaient censés parler du ventre. Mais l'on n'avait encore jamais vu quelqu'un privé de larynx arriver à parler en se servant de son estomac. C'est pourtant ce qui vient d'arriver à l'« attorney » John Davis, de New-York, qui, après une grave maladie, dut subir l'ablation du larynx. L'ablation du larynx, on avouera que pour un avocat dont la profession est de parler devant cours et tribunaux, c'est un handicap plutôt sérieux.

Sans se décourager, M. John Davis se mit patiemment à utiliser son diaphragme pour émettre des sons articulés. Il n'obtint tout d'abord qu'un murmure confus. Peu à peu, il arriva à former distinctement des mots. Maintenant, il peut parler, chanter, plaider exactement comme s'il avait un larynx. Et, devant les jurés, l'attorney Davis aura toujours un beau succès quand il s'écriera : « Messieurs, bien que j'ai l'estomac serré, laissez-moi vous dire, etc... »

Un chien condamné à mort... puis acquitté !

Un cas judiciaire retient depuis quelque temps l'attention de la presse anglaise. Il s'agit d'un jugement prononcé par un tribunal régulier contre un chien coupable d'avoir mordu trois policemen, et qui fut condamné à mort. Une semaine après avoir rendu cet arrêt, les juges ont rejeté un recours en grâce présenté par le propriétaire de l'animal. La dernière heure de celui-ci semblait proche et la photographie du chien avait paru dans les journaux, à côté de celles des personnalités du jour, lorsque la Ligue nationale pour la défense des chiens intervint et réussit à obtenir que l'affaire vint en appel.

Devant les juges de la cour d'appel, le propriétaire fit valoir que le condamné, au cours d'un incendie, avait sauvé la vie d'un homme. Malgré l'hostilité des trois agents de police qui avaient été mordus, l'animal a été finalement acquitté.

Valaisans, attention !

Nous attirons l'attention de tous les habitants du Valais et des Valaisans sur le fait qu'ils doivent acheter les billets de la loterie romande en Valais, pour que le canton en bénéficie.

Nous rappelons qu'en effet la répartition du produit de la loterie s'effectuera comme suit: 60 % au prorata de la vente des billets dans chaque canton ;

35 % au prorata de la population ;
5 % au prorata des journées de chômage indemnisées par la Confédération (1934-1935).

Aux producteurs de fruits de commerce

Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 17 septembre, a pris un arrêté selon lequel les fruits destinés au commerce pourront être cueillis à partir du 27 septembre prochain. Il est donc interdit, sous peine de sanctions, de cueillir, de vendre, d'expédier les fruits de commerce avant cette date (voir prescriptions dans le *Bulletin officiel* de ce jour).

Si cette année le début de la récolte a été quelque peu retardé, c'est pour donner satisfaction, dans une certaine mesure, aux acheteurs étrangers qui réclamaient, avec raison, une maturité plus complète. Pour des fruits d'hiver, la date fixée est normale et la qualité ne peut qu'y gagner.

La récolte étant relativement abondante dans toutes les régions, il est absolument nécessaire de faire tout notre possible pour écouler nos Canada et soutenir de plus en plus la réputation qu'elle s'est acquise sur les différents marchés, le français notamment, le seul qui nous soit ouvert depuis quelques années déjà. Or, il paraît qu'en France, les régions productrices de Canada (Auvergne, Savoie, Pyrénées) sont aussi favorisées que le Valais. Le Tyrol et la Yougoslavie le sont également. La Suisse allemande avance des chiffres records en ce qui concerne les pommes de table. Une partie de cette récolte est déjà offerte à des prix très bas.

La dernière circulaire de l'Office central de l'Unex, adressée aux organisations intéressées, nous renseigne sur les tractations en cours. On peut en déduire que de gros efforts seront demandés pour soutenir nos prix. En examinant la situation du moment, nous découvrons plusieurs facteurs qui nous désavantagent : récolte abondante partout, fluctuations des changes, défense collective des producteurs français réclamant une protection de leur gouvernement (limitation des contingents à nous accorder).

Avec le développement progressif et constant de notre production, il y a lieu de s'adapter aux exigences des marchés. Le producteur sait que l'acheteur conserve nos fruits jusqu'au printemps. Il doit donc l'aider dans cette tâche difficile en apportant à la cueillette et à l'emballage tous les soins voulus et se conformer strictement aux prescriptions officielles relatives au contrôle dans toutes les phases de l'écoulement. Nous nous permettons d'insister auprès des agriculteurs pour qu'ils s'inspirent consciencieusement des « Conseils pratiques aux producteurs pour la cueillette des fruits » publiés en première page de notre dernier numéro par l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes.

L'augmentation de nos rendements peut faire craindre une surproduction pour l'avenir et, par suite, un écoulement difficile. Cependant, si nous établissons des comparaisons avec d'autres pays producteurs, nous remarquons qu'ils nous dépassent largement au point de vue quantité tout en assurant l'écoulement grâce à leur organisation, à leurs méthodes et à leurs livraisons impeccables. Pour atteindre aussi ce résultat, nous devons produire un effort collectif, uniforme et constant. Il nous faudra toujours mieux soigner nos arbres (tailler, élaguer, fumer, généraliser encore les traitements), assainir notre production en éliminant les fausses variétés et, surtout, améliorer nos méthodes de cueillette et d'écoulement.

Un des gros avantages en notre faveur, c'est notre qualité. Elle n'est nulle part contestée : au contraire, elle est reconnue au moins égale à n'importe laquelle. Or, sur les marchés, même en cas de sursaturation, la qualité supérieure prime et les préférences de la clientèle lui sont toujours acquies.

Station cantonale d'arboriculture, C. M.



PATRIA
Société mutuelle suisse
d'assurances sur la vie
Bâle
Fondée en 1878
Tous les bénéfices aux assurés
Agences générales du Valais :
W. Joris-Varone à Sion - M. Parvex à Collombey

A propos du crime de Chamblandes

Nous lisons, sous la signature de M. Ivan Sicard, dans la « Liberté » de Paris :

« Et voici encore un assassinat du Guépéou. Un meurtre, sauvage, atroce, commis avec la sûreté d'exécution, la rapidité des assassinats de Mimitri Navachine, de Laetitia Tourreaux, des frères Rosselli.

Le 4 septembre dernier, les policiers suisses découvraient à Chamblandes, dans le canton de Vaud le corps d'un homme affreusement mutilé, criblé de balles de Browning. On trouva un passeport au nom de Hermann Eberhardt, mais la victime se nommait en réalité Ignace Reiss, sujet polonais appartenant à l'appareil des services secrets de l'Internationale communiste.

Ignace Reiss, après avoir servi pendant longtemps, l'Internationale communiste avait, au début de cette année dénoncé avec force la répression inhumaine dont allait faire preuve le Guépéou contre les communistes non staliniens à quelque parti qu'ils appartinssent.

Condamné à mort par le Guépéou

Reiss avait été décoré des insignes de l'ordre du Drapeau rouge, en 1928, pour des services rendus à la cause communiste. Mais il dévoilait bientôt que divers fonctionnaires et hommes de main du Guépéou venaient de recevoir la décoration de l'ordre du Drapeau rouge et trouvaient ainsi leur récompense d'avoir assassiné des anciens chefs de la révolution d'octobre.

Il renvoya sa médaille aux bourreaux « trouvant indigne de porter la même décoration que les assassins des hommes les meilleurs de la classe ouvrière de Russie. »

Nous donnons toutes ces informations à titre documentaire. Mais il était évident que Reiss venait de signer son arrêt de mort.

En effet, il apprenait bientôt que le Guépéou avait l'ordre de Staline de l'exécuter. Il prit diverses précautions, prévint ses amis, et se réfugia sous le nom d'Eberhardt, en Suisse. C'est là qu'il fut abattu comme un chien.

Le meurtre fut préparé avec une rare minutie.

Les policiers suisses établirent que cinq personnes au moins y avaient participé. Plusieurs d'entre elles doivent être réfugiées en France. Une seule arrestation a pu être opérée. Mais l'organisateur, le chef des tueurs de Staline, est désormais connu.

C'est une femme.

C'est une effroyable figure que celle de Gertrud Schildbach, agent secret du Comité exécutif de l'Internationale communiste et du Guépéou. Elle est née à Neugebauer, et est âgée de 43 ans.

Longtemps, elle habita Paris, où elle avait été chargée de « missions » particulièrement difficiles. Elle était à Rome lorsque le Guépéou lui donna ordre d'aller en Suisse pour assassiner Ignace Reiss.

Le portrait que l'on fait de « Trudel » Schildbach est celui-ci : de petite taille, elle est plutôt laide, ridée, grisonnante. Ses traits extrêmement durs, d'aspect masculin, lui servent souvent à se déguiser en homme. Elle est toujours vêtue sans élégance et porte des lunettes.

La veille de l'assassinat, elle rendit visite à Reiss qu'elle connaissait et qu'elle avait eu beaucoup de peine à trouver. Gertrud Schildbach lui fit part de sa résolution formelle de rompre, elle aussi, avec les staliniens.

Elle invita Ignace Reiss à souper ; et elle se trouvait avec lui cette nuit où le malheureux fut assailli, enlevé dans une automobile puissante. Il fut criblé de balles ; on vida sur son corps près de deux chargeurs. Reiss reçut cinq balles dans la tête. Comme Carlo Rosselli, Reiss soutint une lutte désespérée contre les tueurs de Staline. On retrouva entre ses doigts serrés une poignée de cheveux gris. Des cheveux de Gertrud Schildbach.

Une fantasmagorie puissante s'échappe de tels crimes monstrueux qui dépassent en horreur tout ce que l'on peut imaginer.

Nous laissons à notre confrère parisien, que dirige M. Jacques Doriot, la responsabilité de ses affirmations, lesquelles, nous le remarquons seulement, ne contredisent en tout cas pas ce que l'on sait des résultats de l'enquête, chez nous :



VERMOUTH
TORO
CIRAVEGNA ET C^o S.A. GENÈVE
PUBL. M. COLLET

Pour la femme Petite Chronique de la Mode

Pour le sport

Tout le monde n'a pas la possibilité de prendre ses vacances en été, dans la belle saison ; selon les occupations que l'on a, ou la profession que l'on exerce, on doit quelquefois se résigner et ne s'absenter qu'à l'automne.

En septembre, il fait encore très beau à la montagne, et il suffit pour en jouir sans soucis de combiner notre équipement en vue d'une température moins clémente.

Nous laisserons donc de côté les vêtements de toile et donnerons plus d'importance à ceux de laine. Nous commencerons même par inspecter tout ce qui nous reste de l'hiver passé, et nous y trouverons certainement le nécessaire pour un séjour d'une quinzaine de jours.

La mode simple qui convient seule pour le sport, les sorties du matin, la promenade en montagne, ne subit pas de très grands changements, d'une saison à l'autre, et même quelques renseignements puisés ces derniers jours à bonne source nous permettent de révéler d'ores et déjà qu'on n'en prévoit pas d'importants pour la saison qui va commencer. Ce sont plutôt les tissus qui donnent une note nouvelle, mais ce sera pour notre tailleur de ville.

Aujourd'hui, nous voulons uniquement envisager ce qu'il nous serait utile et agréable d'avoir à la montagne en ce premier automne.

Les tailleurs restent les grands favoris. Un petit costume en gros lainage brouillé, modestement garni de fourrure, sera très pratique et malgré tout d'une certaine élégance. Nous verrons aussi une jupe trois-quarts en lainage pied de poule boutonné par exemple, complété, sous le manteau, d'un corsage tricoté à la main dans le ton clair du fond du tissu, ou dans un ton foncé assorti.

Nous verrons aussi le tailleur presque classique ; seuls les larges revers et le col de fourrure y apportent une note de fantaisie. Celui-ci sera taillé dans un tissu à gros chevrons très apparents qui sera très à la mode cet hiver. C'est du reste un tissu très pratique parce qu'il n'a besoin d'aucune garniture.

L'hiver dernier, nous avons eu les gilets de fourrure, sous le manteau ou la cape ; ces gilets semblent maintenant faire corps avec le devant de la veste. Cela est certainement confortable et gracieux, la fourrure est toujours douce au visage.

Nous voyons aussi la confirmation du succès de l'écosse employé pour le tailleur, certaines collections nous en montrent du tout à fait charmant dans les tons les plus imprévus.

En somme, si nous voulons déjà nous faire une petite idée de ce que sera la mode d'automne, nous notons que les tissus seront surtout remarquables par l'ingéniosité de leurs divers tissages, la simplicité et le charme de leurs coloris.

Maniche.

Pour votre satisfaction ! ...

Pris pur ou à l'eau, votre même mélange vous spécifieriez toujours :
"DIABLERETS" sec, "DIABLERETS"-Siphon
"DIABLERETS"-Vermouth, "DIABLERETS"-Cassis, etc.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE -

et vous vous lèverez le matin plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas, ils se putréfient. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé. Votre organisme s'empoisonne et vous êtes amer, abattu. Vous voyez tout en noir !

Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Frs 2.25.

Exposition de peinture valaisanne

L'exposition de peinture valaisanne organisée dans la salle des fêtes de l'Hôtel Bellevue, à Sierre (26 septembre au 10 octobre) dans le cadre de la Quinzaine d'automne, est assurée d'un plein succès. A côté des deux excellents artistes défunts : Vallet et Jos. Morand, les exposants actuels seront nombreux. Notons principalement MM. Edm. Bille, Chavaz, Cini, Dallèves, Mathey, Monnier, Mussler, Nyffeler, Olsommer, F. de Ribaupierre. C'est dire qu'il s'agit là, en quelque sorte, d'une exposition générale de peinture valaisanne contemporaine, occasion qui ne se retrouvera pas de sitôt.

Toutes les œuvres produites pourront être achetées à des prix abordables. Des échanges (paiement en nature) ne sont pas exclus, d'entente avec les auteurs. L'exposition sera ouverte chaque jour, dès le dimanche 26 crt de 9 h. 30 à midi 30 et de 14 à 17 h. Le vernissage aura lieu le samedi 25 après-midi. Il est réservé aux autorités communales et bourgeoises, au comité de la Société de développement, aux artistes, à la presse et aux invités.

L'exposition de peinture mérite, non seulement d'être louée dans son principe, mais doit être effectivement soutenue dans ses résultats concrets et moraux. Elle a pour cela besoin de l'intérêt et de l'appui de tous.

Sous la conduite des meilleurs guides, le public sera promené à travers notre pays, de la plaine aux sommets, des villes aux hameaux et de l'est à l'ouest, l'exposition le mènera sous la conduite des meilleurs interprètes. Le charme unique du Valais, les caractéristiques de toutes ses régions, l'infinie variété de ses expressions, paysages, portraits et compositions, tout cela donnera aux visiteurs une véritable synthèse de ce qu'est ce pays. Aux enlaidissements, qui sont de mode, hélas ! chez nous comme ailleurs, elle opposera ce qui doit demeurer ; devant les fautes d'un modernisme sans scrupules, elle illustrera les créations du génie local ; contre les hiatus de la laideur envahissante, elle dressera l'harmonieuse représentation des gens et des choses de chez nous.

Le public saisira avec empressement cette occasion de communier avec la Beauté. En honorant ce qui fait, avec ses crues les plus réputées, la renommée européenne du Valais, il voudra aussi rendre hommage aux artistes qui, par leur talent, ont fait connaître et font aimer au loin le vieux pays.

Appel. — L'hiver est à nos portes et il s'annonce rude. C'est pourquoi nous adressons un pressant appel à nos amis pour qu'en faisant la révision de leurs armoires ils en sortent le superflu et nous l'adressent à l'Office social du parti à Martigny.

Nous avons besoin de souliers, habits, sous-vêtements chauds, pour adultes et enfants.

Nous désirons aussi obtenir quelques bons pour des vivres.

Secrétariat du parti libéral-radical, Martigny-Ville, tél. 61.303.

L'apéritif
"LUY"
maintient sa position, grâce à ses qualités toniques et digestives.
Se boit également au siphon ou à l'eau minérale.

Paysans, soignez votre bétail !
Tous les produits vétérinaires
Graisse à traire, Bougies désinfectantes, Poudre Mayor, etc.
Droguerie Valaisanne, J. Lugon, Martigny

Elles permettent l'utilisation sans réserve de toutes les possibilités du moteur.

Nouvelles HUILES SHELL

Un triomphe de la technique

Martigny-Bourg - ST-MICHEL

Dimanche 26 septembre

CAFÉ BIANCHETTI

RACLETTES 50 ct. la ration, à partir de 4 heures.
Se recommande: JULES FARQUET.

Camionneurs du Valais

DIMANCHE 26 septembre, à l'Hôtel Suisse, à SAXON, à 10 h. du matin

Assemblée pour la fondation de l'Association cantonale. Le Comité.

Doctoresse

ACKERMANN

Maladie des Yeux. Spécialiste F. M. H.
REÇOIT le lundi de 9 h. 30 à 11 h. 30, à la **Pharmacie Morand**

Université de Genève

Semestre d'hiver 1937-38 : 15 Octobre 1937 - 22 Mars 1938

Les cours commenceront le 25 octobre 1937
SCIENCES (Ecole de pharmacie) LETTRES (Séminaire de français moderne, Ecole pratique de langue française, Cours de vacances, Institut des sciences de l'Education); SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES (Institut de Hautes études commerciales); DROIT; MEDECINE (Institut dentaire); THEOLOGIE PROTESTANTE. Licences - Doctorats - Diplômes - Certificats d'études. Bibliothèques et sources d'information des institutions internationales.
Pour tous renseignements (cours, logements, frais de séjour), s'adresser au Secrétariat de l'Université.

Vente aux enchères

Lundi 27 septembre, Avenue du Bourg
MAISON MARTINETTI, DIVERS
MEUBLES d'appartement, USTENSILES de ménage, divers HABITS pr homme
Pr ordre: A. GIROUD, huissier.

ACHETER les produits

SAVERMA

c'est protéger l'industrie du pays.

SPÉCIALITÉS: Pâtes alimentaires marques "Blédor" Macaronis, Spaghettis et Cornettes "Les Gallinettes" Nouilles et Cornettes aux œufs frais. Semoule de maïs comestible.

En vente dans toutes les bonnes épiceries

Du 25 Septembre au 10 Octobre 1937

Quinzaine Valaisanne d'Automne à SIERRE

Excursions Concerts Spectacles Expositions de Peintures et Tissus valaisans, de Fruits et de Vins Dégustations CANTINE VALAISANNE

Dimanche 26 Septembre, à 14 heures
1er Congrès officiel et Grand Cortège des Costumes des Vallées valaisannes. Participation de tous les districts

Brantes à vendange Coupe-racines Buanderies en fonte

AUX MEILLEURES CONDITIONS, chez

Georges Luisier
FERS, Martigny

ON DEMANDE

(fin ou mi-octobre)

Jeune FILLE

gentille qui sait raccommoder, pour aider au ménage, vie de famille. — Frau Prof. A. Schellwiler, Diegenhart pr. Frauenfeld.

Voyageurs

pour la visite de la clientèle particulière et autre, avec des spécialités bien introduites. Bon gain même pour débutants et personnes d'un certain âge. Offres à case postale 49, Berne 14.

ON DEMANDE pour le 1er novembre à la Laiterie Modèle à Martigny-Ville

un jeune homme

fort et robuste pour aider à tous les travaux. Pas nécessaire de connaissances spéciales. Logé et nourri. Engagement à l'année.

LYRES TAMPONS

ressorts, embouchures, tous accessoires pour instruments

Magasins FESSLER
Martigny Sion

A remettre à Genève cause départ

Epicerie-Laiterie

dans quartier populaire, avec appartement 2 pièces. Reprise et marchandises fr. 5500.-. Prix fr. 350 plus port, si possible c. remboursement ou timbres-poste. Ind. date naissance, nom et prénom

GRAPHOLOGIE

Mme B. Dubois, graphologue autorisée, Rue de Hesse 2, Genève, indique vos réussites et chances dans votre vie commerciale, privée et sentimentale. Prix fr. 350 plus port, si possible c. remboursement ou timbres-poste. Ind. date naissance, nom et prénom

mode
le bon teinturier
remet en état très soigneusement tous vêtements.

NETTOYAGE A SEC - TEINTURE

MARTIGNY: Vve F. Stragiotti, Rue de l'Eglise
SAXON: Mlle A. Borjeat, couture
RIDDES: Mlle Paula Moulin, couturière
ST-MAURICE: Mlle Ida Cadoni, couture
MONTHEY: J. Piralla, tailleur

FROMAGE

Baisse de prix
Fromage malgre mou 5 kg. à 1.4
Pièce d'environ 15 kg. à 1.20
Fromage 3/4 gras 5 kg. à 1.90
Pièce d'environ 15 kg. à 1.70
Fromage des Alpes 1/2 gras
1re qualité 5 kg. à 2.20
Collis de 15 kg. à 2.10
Emmenthal tout gras
1re qualité 5 kg. à 2.50
Collis de 15 kg. à 2.40
Fromage Wolf, Coire tél. 6.36

Docteur
Ch. Broccard
Martigny
de retour

Banque Populaire de Martigny

Dépôts à vue en Caisse d'Epargne à terme

Toutes opérations de banque

Notre Etablissement est contrôlé par les services fiduciaires de l'Union suisse de Banques Régionales

A VENDRE 3 VIGNES FENDANT 1er CHOIX

1 vigne située à Ballavaud, attenant la route cantonale, de 300 toises env.
1 vigne, Av. de la Gare, Ardon, contenant 60 toises.
1 vigne aux champs d'Ardon, contenant 30 toises.
Ces 3 vignes se vendent avec la récolte pendante.
S'adresser chez Léon Genetti, Ardon.

Mercur
Maison spéciale pour les Cafés
renommée dans toute la Suisse

Excellente idée pour servir toujours Café Mercure.
30 années d'expérience
30 années de succès

MARTIGNY-VILLE -- Ancien Parc des Sports
En face de l'Hôtel Clerc

Grande démonstration de Chiens de travail et d'utilité

organisée par le groupe de dressage de la Société canine valaisanne

PROGRAMME:

- Défilé présentation de la Section.
- Exercice d'ensemble.
- Obéissance individuelle.
- Obstacles divers.
- Exercices de liaison.
- Championnat de saut.
- Exercices d'ensemble (dressage avancé).
- Garde d'objets.
- Championnat d'escalade.
- Défense du Maître, poursuite, agression.
- Championnat de course.
- Recherches policières (travail du flair).

PRIX DES PLACES: Entrée, grandes personnes, fr. 1.-; Enfants fr. -.30, droit des pauvres compris. La carte de membre actif donne droit à l'entrée libre sur le terrain.

CLOSUIT & C^{IE}
BANQUE DE MARTIGNY
Maison fondée en 1871
Correspondants de la Banque Nationale Suisse

Prêts hypothécaires à terme aux meilleures conditions de taux et d'amortissement.

Prêts sur billets
Escompte de traites
Crédits de constructions

Conformément à la loi fédérale sur les banques les comptes de notre établissement pour l'année 1936 ont été contrôlés par un office fiduciaire accrédité auprès de la commission fédérale des banques.

A vendre
cause décès, situation privilégiée
centre de Montana

Grand Chalet

avec 13 grandes et petits chambres, terrasses couvertes et ouvertes, 2 chambres de bain, garage, chauffage central, jardin et place à construire attenants. Ecrire sous chiffres OF 11795 M à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

A VENDRE
quelques cents mètres de bon

Fumier

S'adresser Kalberma ten Frères, transports, Monthey
Tél. 63.11.

Accordéons
diatoniques, chromatiques
MASSONI, RANCO, Coop.
Stradella, Hohner, nouvelles séries

Magasins FESSLER
Martigny Sion

BON et bon marché

Suter, Montreux

CAISSES A RAISIN
montées ou non, à la PARQUETERIE D'AIGLE



Voici que commence la vie en commun, déclinant les forces et le courage des nouveaux époux.

Mais, pour triompher des difficultés et des soucis inévitables, le jeune couple doit pouvoir envisager l'avenir avec confiance.

Une assurance populaire auprès de notre Société lui procurera ce sentiment de sécurité. Le capital qu'elle constitue sera payé quoi qu'il advienne, soit au décès, soit à l'échéance du contrat.

Nos assurés bénéficient de garanties étendues: notamment le double du capital assuré est payé en cas de décès par suite d'accident.

Assurance Populaire de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

Entreprise mutuelle Tous les bénéficiaires aux assurés

Agent général: E. Pierroz
Martigny-Ville, Rue du Simplon

VENDANGES Valaisannes
Fête d'Automne, SION, 2, 3, 4 octobre 1937

PROGRAMME:

SAMEDI 2 octobre:
9 h. Ouverture de l'Exposition culinaire et de l'Exposition de fruits, fleurs et légumes.
11 h. CONCERT apéritif à la cantine.
20 h. Concert à la Cantine par l'Harmonie Municipale de Sion. Productions variées. BAL

DIMANCHE 3 octobre:
9 h. Ouverture des Expositions. Dans les rues, groupes de chanteurs.
11 h. CONCERT apéritif à la cantine.
14 h. Représentation de la pièce savoisienne **Jean-Louis sera conseiller** par l'Harmonie Municipale de Martigny-Ville, la Chorale Séduoise, les sociétés de chant de Bramois et Savièse.
16 h. 30 Cortège du Folklore valaisan Plus de 1000 participants.
20 h. Soirée variée à la cantine. — BAL

LUNDI 4 octobre:
9 h. Ouverture des expositions.
14 h. Vente des produits exposés.
20 h. Soirée à la cantine. BAL.

TOMBOLA

Institut Helvétia Lucerne

pour garçons. Ecole secondaire. Langues modernes. Allemand en 10 mois. Collège classique et scientifique. Ecole de commerce. Admission à l'école cantonale et diplôme. Excellentes références

A VENDRE

Pommes de terre
QUALITÉ EXTRA

Froment Mt Calme XXII
sélectionné

Paille bottelée
à la

Colonie Pénitentiaire de Crête-Longue
Téléphone 42.249

TOUS Registres

Imprimerie Nouvelle
A. Montfort, Martigny

PIANOS Harmoniums neufs et d'occasion
Vente, location, accordage et réparations
H. Hallenbarter, Sion

FEUILLETON DU « CONFEDERE » No 15

PALAST HOTEL
H. & A. Vuilleumier

Il la reconnut à sa démarche, malgré la distance, et, remué jusqu'au fond de soi-même par ce hasard, ou plutôt par cette manifestation du destin qui les mettait à nouveau en présence, il demeura sur son banc, hésitant sur le parti qu'il devait prendre.

Mais déjà la jeune femme l'avait aperçu et se dirigeait vers lui de son pas harmonieux. Mal remis de sa surprise, Jean Taris chercha à se ressaisir, tandis qu'il se levait et se découvrait. Pour dissimuler son trouble, il s'inclina longuement sur la petite main que la Scandinave lui tendait en un geste plein de charme. Lors-

Reproduction interdite à toute personne n'ayant pas traité avec la Maison Attinger Frères, Neuchâtel.

que, enfin, il releva la tête, il avait repris toute son assurance et il remarqua qu'une lueur de plaisir s'était allumée dans les yeux transparents d'Inglebor Asselquist. Il crut même lire — mais était-il bon juge en la matière? — comme de la tendresse dans le regard caressant qu'elle lui lança et dans la courbe sensuelle de ses lèvres qui souriaient.

Ils demeurèrent face à face, ne sachant trop que se dire et craignant d'avoir à se réfugier dans la banalité d'une conversation sur les agréments d'un séjour à Berlin.

Finalement, la jeune femme fit mine d'interpréter le silence de son compagnon comme un regret d'avoir été dérangé dans sa solitude et elle dit:

— Je crois qu'il me faut vous laisser à la contemplation de la nature, et ne pas troubler votre entretien avec les nymphes?

— Etait-ce scrupule d'imposer sa présence, ou façon adroite de se libérer soi-même?

Jean Taris ne put en décider; mais, pour tenter sa chance, il répondit d'un ton mi-sérieux, mi-plaisant:

— Non, chère madame, c'est à une naïade que je rêvais, c'est une naïade que j'attendais, et elle est ve-

nue. Ah! croyez-moi, les nymphes n'ont plus guère d'attrait pour moi, maintenant!

La jeune Scandinave fit entendre un rire musical: — Vous n'êtes pas romancier, mais poète, monsieur Taris! Cependant, vous paraissez ignorer que les naïades, aujourd'hui, ne sont plus dupes des belles histoires mensongères des poètes. C'était bon autrefois.

« Ainsi, certaine petite nymphe de mes amies avait troublé un jour le rendez-vous d'un faiseur de ces belles phrases cadencées et harmonieuses qui ensorcellent les divinités comme les femmes. Celui-ci, dans un élan de lyrisme, débita à la belle naïade le madrigal qu'il avait préparé pour une autre. Comme il en était au dernier vers, survint sa petite amie! Vous devinez la suite? »

L'écrivain ne put s'empêcher de sourire à son tour: — Vous n'êtes guère indulgente, chère madame! Et, surtout, vous avez grand tort de généraliser. Car, si les poètes courent les rues, en effet, les naïades, elles, sont fort rares. Si rares, qu'elles transportent l'heureux mortel qui a le privilège de les approcher dans un monde où il n'y a plus de rivalité possible!

Paresseusement, ils s'étaient mis à cheminer dans les

allées, où un faible vent agitait les feuilles, en entraînant déjà quelques-unes vers le sol nourricier qu'elles devaient à leur tour féconder, dans ce mouvement perpétuel qui ramène à la terre ce qui vient de la terre.

La mélancolie de cette belle journée d'automne incitait aux confidences. Aussi, avec cette parfaite simplicité qui était une des faces les plus amusantes de son caractère, la jeune femme avoua-t-elle bientôt à son compagnon qu'elle avait attendu sa visite, non sans quelque impatience!

— Je m'ennuie à Berlin! renchérit-elle.

Et, avec une moue qui la rendait adorable: — Cela doit vous sembler ridicule à vous, qui êtes absorbé au point de m'avoir oubliée!

Le reproche était direct et Jean Taris se sentit sur un terrain mouvant. Il prit comme excuse la seule qui lui parut avoir quelque valeur, sinon quelque vraisemblance.

— Je suis honteux, balbutia-t-il, mais mes obligations professionnelles étaient impérieuses. Heureusement que me voici plus libre.

Convaincue ou non, Inglebor n'eut pas la cruauté d'insister, et Jean Taris lui en sut gré. (à suivre)